

Bilan d'activités 2016

Partie 1. Sensibilisation / Emergence

- Action BGE/Pole emploi dans les quartiers
- Signature convention pour la mise en place de Cités lab
- Entreprendre en lycée

Partie 2. Accompagnement à la création

- NACRE/AGEFIPH

Partie 3. Innovation / formation

- Uniformation
- DLA R
- DLA D
- Convention CANBT
- DUCA

Partie 4. Emploi / insertion

- Convention agir pour l'emploi

Partie 5. Economie sociale et solidaire

- Quinzaine ESS
- Convention Dieccte/Caisse des dépôts

Partie 6. Communication

- Concours talents/talents des cités
- Semaine TPE
- Rencontres territoriales de cap excellence
- Forums divers

L'année 2016 a marqué un tournant pour la BGE Guadeloupe lles du nord, qui fêtait ses 18 ans d'activité sur le territoire.

BGE Guadeloupe Iles du nord s'inscrit comme une école de l'entrepreneuriat, pour accompagner l'entrepreneur en développant des outils innovants :

- dans l'élaboration et la mise en œuvre de son projet,
- → dans l'accès au financement,
- → dans le développement de son entreprise.

Nos objectifs :

- → Démocratiser l'acte d'entreprendre, encourager l'initiative, faire émerger de nouveaux créateurs de richesses;
- → S'adapter aux logiques d'apprentissages des nouvelles générations; valider et valoriser les savoirs acquis lors d'un parcours d'accompagnement ;
- Développer les articulations avec les acteurs économiques et sociaux au service de nos bénéficiaires; jouer un rôle d'assembleur de ressources dans les territoires; mettre en œuvre des partenariats innovants
- Déclencher la création d'emplois, développer les territoires à travers les TPE;
- → Construire avec les chefs d'entreprises, s'appuyer sur des stratégies mise en réseaux et de développement économique territorial ;

Le développement de BGE Guadeloupe lles du nord repose sur une proximité forte avec les réalités territoriales et les populations ce qui se traduit par une présence sur l'ensemble du de l'archipel guadeloupéen. Notre engagement c'est de démocratiser l'acte d'entreprendre et de faire réussir tous les profils de porteurs de projet et de les accompagner dans leur développement.

la BGE Guadeloupe lles du nord est **au service des initiatives et des territoires** avec un cœur de métier moteur de leur développement : **l'accompagnement pluridisciplinaire des projets et des démarches.**

Pour répondre au territoire nous avons dû développer un modèle de fonctionnement autour de différents pôles :

- ✓ L'accompagnement des projets de création d'activité par le pôle « Entrepreneuriat »,
- ✓ L'accompagnement des **projets d'accès à l'emploi** par le pôle « Insertion professionnelle ».
- √ L'accompagnement des projets de professionnalisation par le pôle « Formation »
- ✓ L'accompagnement des projets associatifs, de filière ou de territoire, par le pôle «
 Développement local ».

Riche, des savoir-faire et compétences multiples **la BGE considère que c'est une force** au service des projets pris en charge, en tendant les passerelles adéquates et en décloisonnant les services : c'est ce qui permet à nos bénéficiaires de mener en parallèle reconversion professionnelle et renforcement des savoirs de base, de coupler recherche d'emploi et recherche d'un complément de revenu par la création d'activité, de manier les spécificités des contrats aidés au sein des associations, d'envisager les questions RH ..

Plus qu'une marque de polyvalence, cette orientation stratégique s'inscrit en droite ligne des efforts de mutualisation, rationalisation et concentration, de plus en plus attendus des pilotes, pour un service efficace mais également efficient.

940 personnes ont franchi la porte de notre structure durant l'année contre 851 bénéficiaires en 2015. Ces 940 personnes sont réparties entre **692 accueils, et 623 accompagnements avant création**.

Rappelons que l'accompagnement avant création inclue différents dispositifs permettant la prise en charge des publics. Il s'agit donc de prestations Pôle Emploi individuelles et collectives, mais également de parcours individuels NACRE. Cela se traduit donc par la réalisation de :

- 462 OPCRE
- 98 EPCE
- 16 ECCP
- 252 Ateliers collectifs

Les bénéficiaires sont en tant des femmes que des hommes : 473 hommes contre 467 femmes.

Partie 1. Sensibilisation / Emergence

La création d'entreprise peut se qualifier d'un parcours constitué de différentes étapes. La première d'entre elles, est la marche de la sensibilisation et de l'émergence de projets. C'est le moment où l'on s'interroge sur le champ des possibles, sur la création d'entreprise comme solutions possibles à mon insertion professionnelle.

Convention BGE RESEAU/POLE EMPLOI pour entreprendre dans les quartiers prioritaires de la ville.



Le dispositif Aide à la création d'activités par les demandeurs d'emploi" Accompagnement dans la création d'activités des porteurs de projet résidant en zone sensible, a pour objectif d'amener la culture entrepreneuriale dans les zones politiques de la ville. Il s'agit d'une convention signée entre BGE RESEAU et POLE EMPLOI dans le but de contribuer ainsi au développement du territoire.

Le chômage de masse structurel touche une bonne partie de la population active, tout particulièrement les jeunes, les séniors. Les habitants des quartiers sensibles sont encore plus concernés par cette réalité, cumulant plus que les autres de nombreux freins à leur insertion professionnelle.

La création d'entreprise apparait alors comme l'une des solutions pour répondre à cette problématique : créer le développement de son quartier, de son territoire.

Le dispositif énoncé s'est déroulé sur le territoire ANRU de la ville des Abymes, à savoir le périmètre du programme de rénovation urbaine RUZAB qui comprennent les quartiers de Grand-Camp et du Raizet. du 14 mars au 16 septembre 2016.

LES LIEUX DE RENCONTRES

Cette action a pu être menée grâce à nos partenaires à savoir :

- Cité des Métiers au Raizet
- PPRU Maison des Projets à Grandcamp



LES ACTIONS:

L'action qui s'est déroulée sur le territoire de la ville des ABYMES et plus précisément sur dans les quartiers « sensibles » de Grand-Camp et Raizet avait pour finalité trois grandes phases à savoir :

• La Détection du potentiel :

- o déclencher des envies
- o provoquer l'initiative
- o donner des idées
- rendre possible
- o mettre en dynamique

• la Structuration du projet :

- valider la cohérence personne/projet
- o mesurer la viabilité économique et financière du projet
- o réaliser les choix juridiques, sociaux et fiscaux
- o mobiliser les financements nécessaires pour le démarrage de l'activité

o favoriser la posture entrepreneuriale

• le Développement :

- o donner les réflexes pour être capable de croître et de créer des emplois
- o développer la posture entrepreneuriale

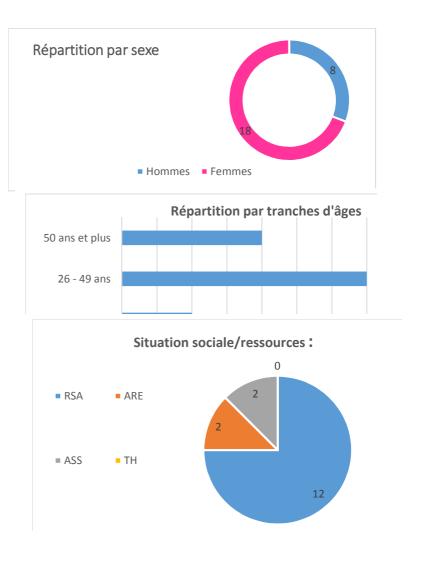
Le PUBLIC

Le public était multiple :

- des jeunes de moins de 25 ans
- des demandeurs d'emploi de longue durée
- des allocataires du RSA
- des femmes avec ou sans qualification

Les porteurs d'idées et porteurs de projets ont été orientés par le Pôle Emploi, le Pôle Fier de la ville des Abymes, par la Direction de l'Insertion et de la Cohésion Sociale du Conseil Départemental - antenne du Raizet, par Madès : autant de partenaires que vous remercions vivement pour leur implication et leur collaboration dans ce projet.

PHASE 1:



DEROULEMENT DE L'ACTION

Une réunion de présentation a été organisée, en amont du lancement de l'action, en collaboration avec les services de la RUZAB, sous le pilotage de la Directrice, à laquelle étaient conviés l'ensemble des acteurs de l'ANRU (bailleurs sociaux, services de l'Etat...)

L'action a démarré le 14 mars 2016 par un atelier BALISE (outil d'émergence destiné aux porteurs d'idées ou de projets de création d'activités) à la Cité des Métiers de Guadeloupe au Raizet.

Phase n°1: Détection du potentiel

Initialement nous avions pour objectif 36 porteurs de projets, toutefois nous en avons mobilisé 26 et à terme21 ont intégré l'opération.

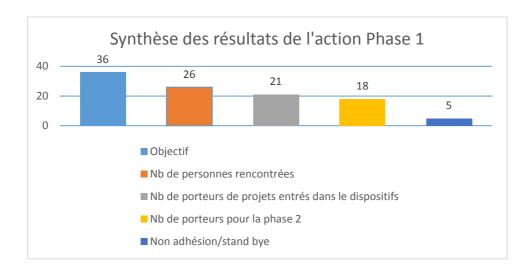
Chaque porteurs d'idée/porteur de projet a reçu un dossier **BALISE**, support de travail, leur permettant de travailler sur leurs idées ou projets de création d'activités ; ce qui leur permet de voir le degré d'avancement dans leur projet.

Un accès à **l'outil BALISE** a été ouvert aux porteurs d'initiatives afin de leur permettre d'enrichir leur projet en s'inspirant de parcours de chefs d'entreprise ayant réussi dans leurs projets. Des idées nouvelles pourront ainsi les aider à compléter leur offre de services ou de produits.

Par ailleurs, un petit déjeuner sensibilisant à la création d'entreprise a été mis en œuvre. Nous avons sollicité la présence de chefs d'entreprises dont celle de **Mr Didier DALY**, **lauréat du Concours Talents des Cités Edition 2014– Catégorie « Création ».**

Monsieur DALY Didier est le Président de l'Association TOUT EST POSSIBLE (artiste émérite de la scène guadeloupéenne, et président d'association dans le domaine de l'audiovisuel) et il était présent à cette rencontre pour échanger avec les porteurs d'idées sur son expérience en tant que chef d'entreprise. Il a su leur transmettre ses motivations, sa confiance en son projet....

C'était l'occasion d'échanger autour d'expériences mettant en avant le monde entrepreneurial, les « casquettes » du chef d'entreprise, les opportunités rencontrées au quotidien.



Phase n°2: Structuration du projet

Pour cette phase l'objectif était de mobiliser 20 porteurs de façon à leur permettre de :

- Structurer leur projet
- Valider l'adéquation homme /projet
- Mesurer la viabilité économique et financière du projet.

Cette phase a été l'occasion pour les futurs chefs d'entreprises de travailler sur les besoins en formations éventuels à mobiliser avant de se lancer concrètement dans la création effective de leur activité, de travailler sur la rentabilité de projet en terme de chiffre d'affaires prévisionnel, en terme de prix de vente, l'étude de la concurrence, les financements dont ils peuvent bénéficier selon divers critères (âge, situation sociale...)

Pour cette phase, nous avons pu mobiliser 18 porteurs car 3 ont mis leur projet en stand-bye pour des raisons personnelles.

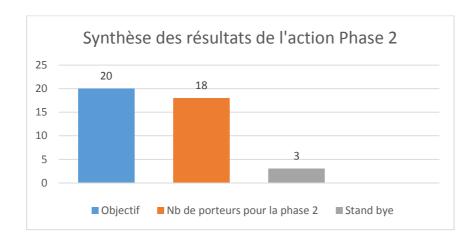
ATELIERS COLLECTIFS:

Des ateliers thématiques ont été réalisé par groupe :

- 3 ateliers « étude de marché » (clientèle, concurrence, prix, distribution, communication, produit/ou service adapté aux besoins de la future clientèle)
- 3 ateliers « financement » (subventions et prêts pouvant être mobilisés)
- 1 atelier « juridique » (les différents types de statuts juridiques ; choix du statut juridique le plus approprié)

Nous avons réparti les groupes par domaines d'activités de façon à ce que les porteurs puissent échanger sur leur projet en créant du lien pour d'éventuelles opportunités de collaboration.

Ainsi des partenariats ont pu être dégagés entre porteurs d'idées ou de projets



Phase n°3: Appui au développement

L'objectif est de mobiliser 15 porteurs et leurs donner les réflexes pour être capable de créer des emplois.

L'assiduité mais surtout la motivation de bon nombre de porteurs nous ont permis de les regrouper en quatre grands groupes :

NACRE (Nouvel Accompagnement à la Création ou à la Reprise d'Entreprise): Dispositif ayant pour objectif de donner aux demandeurs d'emploi, les meilleures chances de réussite. Ils bénéficient:

- d'une aide au montage du projet de création ou de reprise d'entreprise et au développement de l'entreprise (conseil et accompagnement),
- d'une aide financière (prêt à taux zéro et sans garantie)

• La couveuse d'entreprise :

Dispositif permettant aux créateurs de pouvoir tester leur activité en grandeur réelle et valider la faisabilité économique de leur projet dans le cadre d'un parcours sécurisé.

• La Coopérative :

Dispositif permettant aux créateurs de bénéficier du statut d'entrepreneur salarié.

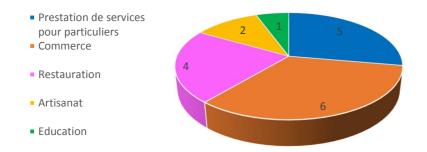
Type de projets:

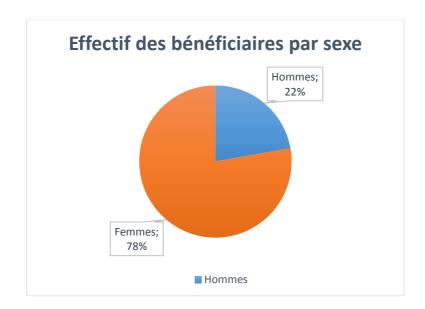
- Service à la personne
- Ecole de Gwo ka
- Commerce
- Artisanat
- Restauration traditionnelle
- Périscolaire
- Couture
- Herboristerie
- Café Lunch
- Lavage automobile
- Location de box
- Livraison de plats
- Snack
- Salle de sport

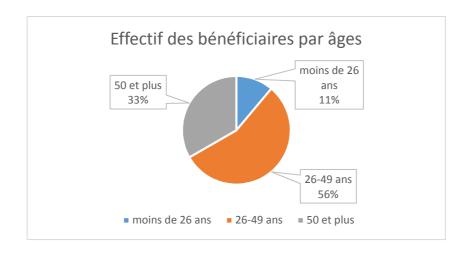
Projet par secteur d'activité :

Prestation de services pour particuliers	5
Commerce	6
Restauration	4
Artisanat	2
Education	1

Projet par secteur d'activité

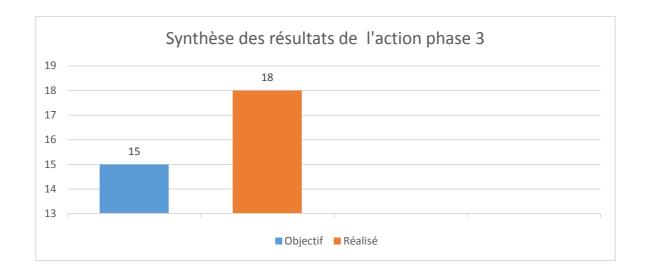






Type de réalisation

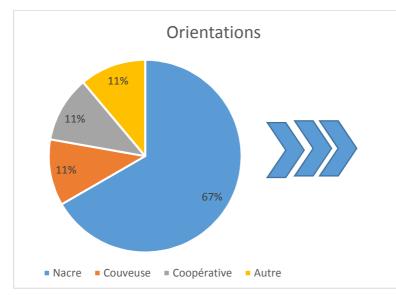
Ateliers BALISE	3
(émergence d'idées de création)	
Ateliers thématiques	3 Etude de marché/ 3 Financier / 1 Juridique
Petit déjeuner avec les chefs d'entreprises	1



LES ORIENTATIONS:

- 12 de nos porteurs sont orientés en phase 1 du dispositif NACRE pour développer leurs activités,
- 2 intègrent la couveuse pour tester leur activité et leur permettre de consolider leur apport en nature.

- 2 autres porteurs ont été dirigés vers la coopérative d'activité et d'emploi
- 2 doivent intégrer un autre dispositif en attendant qu'ils clôturent leurs démarches de formations.



- 12 orientations en phase 1 du dispositif NACRE pour développer leurs activités,
- 2 intégrations en couveuse
- 2 orientations vers la coopérative
- 2 porteurs poursuivent leurs démarches de formations.

Synthèse des résultats de l'action

	26
Nombre de personnes rencontrées	
	21
Nombre de porteurs de projets entrés dans le dispositifs	
	5
Nombre de personnes ayant refusé la prestation	
	18
Nombre de porteurs en accompagnement	

COMMUNICATION:

- Une page Facebook est visible sur le Facebook de la ville des Abymes via le lien suivant : https://www.facebook.com/abymes.fr/videos/1838831566351209/
- Des photos sont disponibles sur le Facebook de la BGE Guadeloupe lles du Nord

PHOTOS DE LA REMISE DES ATTESTATIONS à la Communauté d'Agglomération CAP EXCELLENCE :



► Entreprendre en lycée

"Entreprendre En Lycée" est un processus d'apprentissage entrepreneurial par l'expérimentation. Cette opération donne aux jeunes entrant dans la vie active des compétences leur permettant de s'adapter à un monde professionnel en perpétuel changement. C'est un véritable tremplin pour leur insertion professionnelle.

Elle répond donc aux objectifs généraux suivants :

- Découvrir les principales organisations d'appui à la création d'entreprise,
- Identifier les contours du métier de chef d'entreprise,
- Gérer les aspects administratifs et réglementaires d'une entreprise,
- Se familiariser avec les contraintes du monde économique.

Pour les élèves, elle contribue à :

- Développer la culture entrepreneuriale : le gout d'entreprendre et du travail bien fait,
- Entreprendre et conduire des projets, en faisant preuve d'esprit d'initiatives et du sens des responsabilités,
- Apporter aux jeunes entrepreneurs des connaissances, des compétences pluridisciplinaires, des savoir-faire : une vraie formation professionnelle,
- Découvrir l'organisation générale d'une entreprise (relations humaines, esprit d'équipe, aspect commercial, comptable),
- Vaincre les réticences vis à vis du monde de l'entreprenariat et encourager à se lancer dans la création d'entreprise.
- S'enrichir sur le plan individuel et collectif.

Pour les enseignants, elle leur offre la possibilité :

- D'élargir leur champ des pratiques éducatives et pédagogiques, en créant les conditions favorables au développement de la motivation des élèves autour d'un projet structuré,
- De collaborer avec des collègues d'autres disciplines et des acteurs du monde économique, en situation réelle.

Pour les chefs d'Etablissement, c'est une formidable opportunité pour valoriser leur établissement ainsi que leurs élèves et la communauté éducative, en les impliquant dans un projet à l'échelon académique.

Le but de l'opération étant purement pédagogique, les jeunes entrepreneurs ne peuvent prétendre à aucune rémunération. Cependant, les projets porteurs ou innovants peuvent faire l'objet d'une exploitation du concept, dans un cadre juridique défini.

Pour la 15^{ème} édition, programmation académique 2016-2017, BGE Guadeloupe s'est associée à cet opération formidable, en tant que membre du jury et coach d'entreprise.

Ce partenariat nous permet de faire entrer la culture entrepreneuriale à l'école, mais aussi de permettre à nos conseillers de toucher ce public qui jusqu'alors nous n'abordions pas.

Cités lab Cap vers l'Excellence

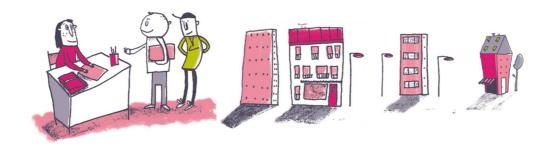
Au mois de novembre 2016, nous avons vu l'aboutissement de nos travaux permettant l'implantation du dispositif sur le territoire de Cap Excellence, par la signature d'une convention (Héclah)

Il s'agit d'un dispositif proposé par la Caisse des Dépôts pour favoriser la création d'entreprise

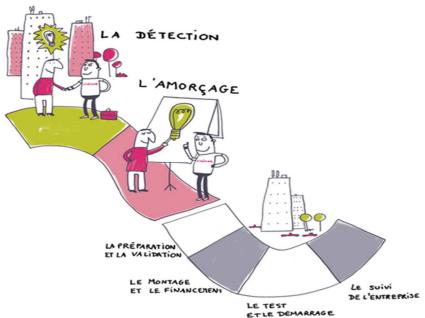
Par les habitants dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Ce dernier est né d'une expérimentation entre 2002-2005 mise en place par la Caisse des Dépôts et la Délégation Interministérielle de la ville, accompagné d'un comité de pilotage national composé de l'ADIE, BGE Réseau, France Active, France Initiative Réseau, Création des agents inter-réseaux.

Suite à cette expérimentation, sont lancés en 2005 les Services d'amorçage de projet, puis en 2009, nait le réseau des Cités lab.

La Caisse des dépôts propose donc par le biais de cet d'outil à la communauté d'agglomération de mailler son territoire, pour apporter à ses habitants la culture entrepreneuriale, et favoriser l'émergence de création d'activités par les habitants des quartiers.



Animé par un Chef de projet, il a pour mission en complémentarité avec les services d'accompagnements à la création d'entreprise existants sur le territoire, en amont du processus de la création d'entreprise, de la détection à l'amorçage.



Sa mission porte donc sur 6

grands domaines d'activités :



Nous nous sommes donnés comme ambition :

les mêmes chances qu'ailleurs d'accéder aux services d'accompagnement et d'appui à la création d'activité
 Susciter et accompagner le plus en amont possible l'émergence de projets à la création d'activités
Mettre les porteurs de projet en relation avec l'offre d'accompagnement et de financement adaptée à leurs besoins
☐ Faciliter le parcours du porteur de projet
Cités lab, c'est 7 quartiers prioritaires sur le territoire des villes de Pointe-à-Pitre et des Abymes : - Boissard/Morne Flory
 Vieux-Bourg/ les Lauriers Grand-Camp/Lauricisque/Bergevin Cour Charneau/Raizet Raizet Mortenol Chemin neuf/Carénage/Darboussier
Le chef de projet met en œuvre cette partition avec l'appui d'un comité de pilotage et d'un comité technique.
Le comité de pilotage est composé de :
□ CAP EXCELLENCE □ La CDC □ BGE Guadeloupe □ La DIECCTE □ Le Conseil Régional □ ADIE □ Initiative Guadeloupe □ Réseau Entreprendre Guadeloupe
Il a pour rôle de :
 □ Définir l'orientation de l'action □ Définir la stratégie par rapport au territoire □ Vérifier et suivre la réalisation du projet □ Analyser les écarts □ Actualiser /réorienter l'action s'il y a lieu



Partie 2. Accompagnement à la création

Depuis 2009, notre structure a été labellisée par l'Etat pour accompagner des porteurs de projets dans le cadre du dispositif NACRE.

Grâce à ce dispositif, le porteur de projet bénéficie d'un accompagnement au montage du projet de création ou de reprise, à la structuration financière et au démarrage de l'activité.

Pour l'année 2016, nous disposions des phases métiers suivantes :

PM1 : 58 actionsPM2 : 41 actionsPM3 : 37 actions

Pour accompagner financièrement les projets, nous avions une enveloppe de 160 000€ de prêt à taux zéro, ce qui représentent 32 prêts conventionnés. Au 31 décembre, ce sont donc 32 prêts qui ont été notifiés aux créateurs d'entreprises.

L'accompagnement a donné lieu à 28 créations d'entreprise pour l'année 2016.

Nous pouvons traduire l'activité NACRE 2016 comme suit :

INDICATEUR DE SUIVI	EFFECTIF TOTAL	EFFECTIF	TAUX			
	PRIS EN COMPTE		FRANCE	RÉGION	OPÉRATEUR	
Taux d'entrées	60	60	92,9%	96,6%	100,0%	
Taux de consommation budgétaire (AE)	NA	NA	NA	NA	NA	
Taux de consommation budgétaire (CP)	NA	NA	NA	NA	NA	
Taux de création d'entreprise	461	170	61,1%	41,7%	36,9%	
Taux de retour à l'emploi	118	65	72,8%	61,2%	55,1%	

Flux et stock de bénéficiaires

FLUX	
Cumul des entrées depuis le début du dispositif	561
Cumul des entrées du 01/01/2015 au 31/12/2015	67
Cumul des entrées du 01/01/2016 au 31/12/2016	60
Comparaison 2015/2016 du cumul des entrées sur la période	-10,4%
STOCK	
Bénéficiaires présents dans le dispositif au 31/12/2015	145
Bénéficiaires présents dans le dispositif au 31/12/2016	150

Les profils des porteurs de projet sont relativement variés, avec de demandeurs d'emplois.

Profil des bénéficiaires

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES	PÉRIODE DU 01/01/2009 AU 31/12/2015			PÉRIODE DU 01/01/2016 AU 31/12/2016		
	EFFECTIF OPÉRATEUR	TAUX OPÉRATEUR	TAUX RÉGION	EFFECTIF OPÉRATEUR	TAUX OPÉRATEUR	TAUX RÉGION
DE inscrits sur la liste des demandeurs d'emploi	447	87,1%	72,6%	60	100,0%	91,6%
DE inscrits depuis plus de 6 mois (à l'entrée dans le parcours)	314	61,2%	46,5%	49	81,7%	67,1%
Bénéficiaires de minima sociaux	178	34,7%	36,6%	23	38,3%	35,1%
Jeunes - 26 ans	61	11.9%	15.5%	2.	3.3%	11.1%

Niveau inférieur ou égal au bac (<=IV)	297	57,9%	66,8%	35	58,3%	56,9%	9
Femmes	250	48,7%	50,1%	32	53,3%	52,4%	
TOTAL	513			60			

58% ont un niveau de qualification inférieur ou égal au Bac comme nous le montre le tableau suivant :

Niveau de formation initiale

NIVEAU DE FORMATION INITIALE	PÉRIODE D	U 01/01/2009 AU	J 31/12/2015	PÉRIODE DU 01/01/2016 AU 31/12/2016		
	EFFECTIF OPÉRATEUR	TAUX OPÉRATEUR	TAUX RÉGION	EFFECTIF OPÉRATEUR	TAUX OPÉRATEUR	TAUX RÉGION
Inférieur au CAP / BEP (niveau VI et Vbis)	87	17,0%	22,5%	5	8,3%	7,1%
CAP/BEP	76	14,8%	18,7%	17	28,3%	26,7%
Bac	134	26,1%	25,6%	13	21,7%	23,1%
Niveau inférieur ou ègal au bac(<=IV)	297	57,9%	66,8%	35	58,3%	56,9%
Bac+2	115	22,4%	18,7%	17	28,3%	24,0%
Bac+3 et plus	101	19,7%	14,5%	8	13,3%	19,1%
Niveau supérieur au bac	216	42,1%	33,2%	25	41,7%	43,1%
TOTAL	513	100,0%	100,0%	60	100,0%	100,0%

Les porteurs de projet sont orientés vers nous de la façon suivante : ils entrent essentiellement dans le dispositif à l'issue des prestations OPCRE/EPCE

Orientation des bénéficiaires vers nacre

ORIENTATION DES BÉNÉFICIAIRES	PÉRIODE D	PÉRIODE DU 01/01/2009 AU 31/12/2015			PÉRIODE DU 01/01/2016 AU 31/12/2016		
VERS NACRE	EFFECTIF OPÉRATEUR	TAUX OPÉRATEUR	TAUX RÉGION	EFFECTIF OPÉRATEUR	TAUX OPÉRATEUR	TAUX RÉGION	
Pôle emploi	292	56,9%	25,4%	23	38,3%	23,6%	
Autre service public de l'emploi (AFPA, MDE)	55	10,7%	9,7%	1	1,7%	3,6%	
Mission Locale	8	1,6%	0,6%	0	0,0%	0,0%	
Collectivité Territoriale	6	1,2%	1,7%	0	0,0%	1,3%	
Banque	0	0,0%	0,7%	0	0,0%	1,8%	
Initiative Personnelle	52	10,1%	34,6%	2	3,3%	28,4%	
Autre opérateur d'accompagnement (hors nacre)	43	8,4%	10,4%	5	8,3%	4,4%	
Opérateur nacre	57	11,1%	17,0%	29	48,3%	36,9%	
TOTAL	513	100,0%	100,0%	60	100,0%	100,0%	

L'accompagnement à la création d'entreprise concerne également les publics porteurs de handicaps, qui nous sont orientés par l'AGEFIPH.

9 bénéficiaires ont reçu un avis de viabilité favorable, leur permettant de bénéficier d'un accompagnement, soit 4 hommes et 5 femmes. Ils sont majoritairement âgés de plus de 50 ans (66%), et disposent d'un niveau de qualification V à 55%.

La convention de prestation AGEFIPH touchait à sa fin cette année. Si nous faisons une rétrospective sur le marché 2013-2016, nous pouvons en tirer les enseignements suivants :

34 projets ont été accompagnés pour la durée de la convention, dont 16 sont toujours en cours de montage.

16 ont reçus un avis favorable de viabilité, et 2 ont été réorienté.

Ce sont en majorité des hommes qui ont été accompagnés (58.82%), et plus de 60% de la population a plus de 45 ans. Leur niveau de qualification est à 64.71% le BEP/CAP.

Ce qui frappe le plus, c'est que ce sont le plus souvent des porteurs de handicaps moteurs qui sont orientés et pris en charge (83.33%).

Partie 3. Innovation/Formation

L'année 2016 a été particulièrement riche en matière d'innovation et de formation.

Nous nous attarderons en premier lieu à la poursuite du développement de la formation au sein de notre structure. Ce chantier commencé depuis plusieurs années a vu cette année encore la mise en place d'une prestation de formation pour l'OPCA UNIFORMATION.

Formation

Pour la quatrième année consécutive, nous avons animé une action de formation du 21 au 23 juin, « Financement des associations, la diversification des sources de financement et les politiques publiques » à destination des ressortissants d'UNIFORMATION.

Ce sont donc 10 stagiaires qui ont participé à cette formation qui à l'issue de celle-ci, ont acquis les compétences suivantes :

- Utiliser les différents moyens de diversifier les ressources financières
- Comprendre l'impact des politiques publiques sur la gestion des associations et de déterminer les moyens appropriés pour accéder aux aides publiques
- Repérer les étapes et les interlocuteurs d'une demande de subvention nationale ou européenne

Ont été abordés les différents points suivants :

- Les différents financements
- Les financements publics
- Les financements européens

Notre action dans le domaine de la formation s'est illustrée également à travers notre intervention dans le cadre du **DUCA (Diplôme Universitaire Création d'Activité)** mis en place par la Mission locale, à travers le **Groupement de créateurs**.



Ce dispositif national a pour objet la transmission de l'envie d'entreprendre à toutes personnes éloignées de l'emploi. C'est dans ce cadre que s'est donc inscrit notre partenaire la Mission locale avec pour finalité l'insertion professionnelle des bénéficiaires, en s'appuyant sur l'envie d'entreprendre comme catalyseur.

Ce dispositif qui comprend deux phases : accompagnement et formation.

La BGE Guadeloupe a été retenu comme **Opérateur Technique de Création d'Activité (OTCA)** pour une intervention dès le mois d'avril 2016 de 317.50H (92.50H de cours collectifs et 225H d'accompagnement individuel.

Les objectifs visés par la formation étaient :

- Définir, évaluer et vérifier la viabilité des projets de création d'entreprise
- Créer et lancer une activité
- Préparer la vie de l'entreprise

Nous avons formé et accompagné **14 jeunes** orientés par la Mission locale, dans les matières suivantes :

- Gestion commerciale et connaissance du marché
- Gestion juridique et fiscale
- Gestion d'entreprise
- Gestion de l'information et de la communication
- Accompagnement individuel

L'accompagnement du monde associatif est l'un des axes de développement économique auquel participe la BGE Guadeloupe au travers du **Dispositif Local d'Accompagnement**.

Depuis 2014, date de la réforme du dispositif qui a vu la création de deux échelons du DLA, Départemental et Régional, nous intervenons sur le territoire à ce double titre.

Le Dispositif Local d'Accompagnement

Le DLA est un dispositif national, née en 2002, soutenu par l'Etat, la Caisse des dépôts et le FSE, qui a pour objectif principal de permettre aux structures d'utilité sociale employeuses (associations, SIAE, coopératives à finalité sociale) de bénéficier d'un accompagnement dans leurs démarches de création, consolidation et développement de l'emploi.

Le **DLA régional Guadeloupe/Saint-Martin** qui intervient à l'échelle régionale s'est vu confié comme mission en 2016 <u>:</u>

⇒ MISSION n° 1 : Opérationnel / accompagnement 70 % de l'activité du DLA

- Elaborer un diagnostic et plans d'accompagnement des filières d'activité, têtes de réseau et associations régionales

Le DLA régional a mis en place l'accompagnement d'une tête de réseau ayant pour objectif d'accompagner la structure dans son projet de développement stratégique à 4 ans, et l'appui dans sa recherche de financement.

⇒ Mission n°2 : animation et coordination du dispositif (30%)

Ce volet avait pour objectif:

- Outiller et appuyer les pilotes locaux, afin de favoriser la cohérence de fonctionnement du dispositif, et fournir les éléments pour apprécier l'activité du dispositif et produire des outils d'aide à la décision
- Animer les acteurs (INTER DLA, pilotes, partenaires...)
- Participer à l'animation nationale du dispositif
- Encadrer la gestion des prestataires
- Administrer et rendre compte de son action

Cette mission a été traduite par la mise en place de :

• INTERDLA REGIONAL

*Le DLA régional a participé du 31/03 au 01/04, à Marseille à un INTERDLA Régional, qui avait pour ordre du jour :

- ESS et DLA en région : panorama, partenariats
- Animation au sein du dispositif : nouveaux enjeux, nouvelles articulations
- Du diagnostic au plan d'accompagnement : outils, postures et ressources

*Un INTERDLA local a été organisé en visioconférence avec l'appui de l'AVISE le 20 septembre, avec pour thématique la réforme de la mesure d'impact, appelée désormais Mesure de la performance.

Y ont donc participé, les DLA Départementaux de Guadeloupe et Saint-Martin, la DIECCTE. Cette session de formation a été animée par Hector HUBERT chargé de mission de l'AVISE.

L'objectif de cette visioconférence était d'expliciter le chantier Performance, sur la rénovation de la mesure de performance, anciennement mesure d'impact.

*Au mois de décembre, un séminaire a été organisé à Beauport Pays de la canne, avec pour thème central : « l'emploi social et solidaire, un enjeu de développement stratégique dans nos territoires ? » cette manifestation qui a réuni une quarantaine d'acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire, a permis d'échanger autour de 3 tables rondes :

1/ la nouvelle organisation territoriale, une chance pour l'ESS ?

2/ duo des institutions publiques et associations, quelle est la place des associations dans les politiques publiques ?

3/ l'employeur associatif, quelle professionnalisation des acteurs ?

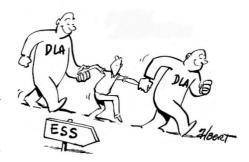
 Concernant le volet gestion des prestataires: au cours de l'année 2016, deux AMI (appel à manifestation d'intérêt) ont été organisé afin de compléter la liste des prestataires habilités à intervenir auprès des structures d'utilité sociale. L'annonce du référencement a été faite en via la presse Guadeloupéenne et Saint-Martinoise.

Au final, le DLA Régional a référencé 29 prestataires pour l'ensemble des trois années de conventionnement.

Ceux-ci proviennent tant de Guadeloupe, que de Saint-Martin ou encore de Métropole.

Ils sont pour la plupart intervenu tant sur le volet accompagnement individuel que collectif.

Au niveau départemental, le DLA a pour cible des associations employeuses de petite et moyenne taille, des SIAE et des coopératives à finalité sociale créatrices d'emplois. Il s'agit plus particulièrement de structures qui : - ont la volonté de consolider leur activité et pérenniser leurs emplois



- Ont identifié des difficultés qui ont besoin de l'appui d'un professionnel
- S'interroge sur leur stratégie de consolidation et de développement

I) Accueil des structures d'utilité sociale

	Nombre d	e structures	Pourcentage
	Objectifs	Réalisé	
Accueillies	80	92	115%

En 2016, 92 nouvelles structures ont été accueillies par le DLA Départemental Guadeloupe (DLA D).

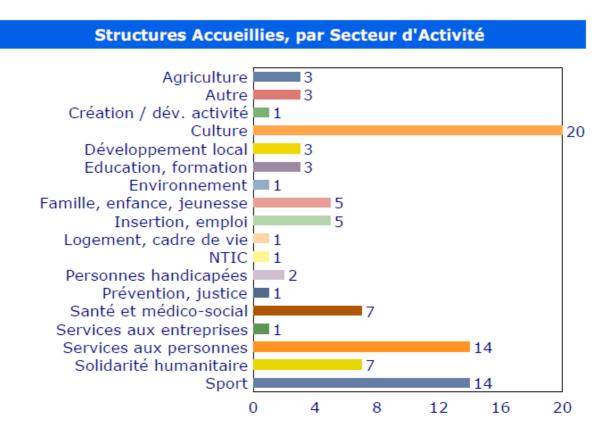
8 réunions d'informations ont été animées durant le premier semestre et ont permis d'accueillir 32 structures dont 20 nouveaux accueils. Les réunions d'information ont été la source de 35% des accueils réalisés en 2016.

Les accueils restants ont été réalisés grâce au bouche à oreille, et également suite à des prescriptions de partenaires.

Date	Lieu	Objet	Accueil
23/02/2016	BGE Guadeloupe Iles du	Réunion d'information DLA	6 accueils dont 3
	Nord		nouveaux accueils
29/03/2016	CANGT	Réunion d'information DLA	2 accueils dont 1
			nouvel accueil
12/04/2016	Mission Locale des	Réunion d'information DLA	5 accueils dont 1
	Abymes		nouvel accueil
26/04/2016	Mission locale Vieux	Réunion d'information DLA	3 accueils dont 2
	Habitants		nouveaux accueils
28/04/2016	Mission locale Basse-	Réunion d'information DLA	1 accueil dont 1
	Terre		nouvel accueil

30/05/2016 et	Communauté de	Réunion d'information DLA	11 accueils dont 9
21/09/2016	Communes de Marie-		nouveaux accueils
	Galante		
10/06/2016	URSIAE	Réunion d'information DLA	4 accueils dont 3
			nouveaux accueils

Structures accueillies, par secteur d'activité



Comme on peut le voir sur le tableau ci-dessus, parmi les nouvelles structures accueillies, les 3 secteurs d'activités les plus représentés sont :

- La culture (20)
- Le Service aux Personnes (14)
- Le Sport (14)

II) Animation, Communication

- > Envoi de la nouvelle plaquette à toutes les collectivités
- Participation à la MAIA
- Tenue d'un stand lors de la journée portes-ouvertes de la BGE Guadeloupe Iles du Nord, le 13/04/2016 aux Abymes

- ➤ Tenue d'un stand lors des premières rencontres économiques territoriales organisées par Cap Excellence, le 11/05/2016 à Pointe-à-Pitre
- Participation aux Assises de la Vie Associative organisées par la ville de Pointe-Noire, le 08/06/2016 à Pointe-Noire.
- Participation au 1^{er} « DIDIKO ASSO », organisé par la Ville du Gosier, le 05/11/2016 au Gosier
- Participation à la journée portes-ouvertes (dans le cadre du lancement de l'appel à projets Contrats de Ville) organisée par Cap Excellence le 22/11/2016
- Visites de structures accompagnées par le DLA par les élus de la CANBT et du Département dans le cadre de la Quinzaine de l'ESS organisée par la BGE le 01/12/2016
- ➤ Participation au Village de l'ESS organisé par la CRESS Guadeloupe, le 7/12/2016 au parc d'activités Antillopôle
- ➤ Participation au Séminaire ESS du DLA Régional, le 9/12/2016 à Beauport, Port-Louis
- Organisation de la clôture annuelle du DLA D le 16/12/2016
- Sélection de l'association accompagnée SAAG pour un article paru dans le DLA+
- Partenariat avec Marie Galante : organisation d'une réunion d'information, de deux modules collectifs et permanence tous les lundis dans les locaux de la Communauté de Communes de Marie-Galante.
- Partenariat avec la Cité des Métiers du Raizet : Réalisation de permanences un jeudi après-midi par mois.
- Convention CANBT : réunion d'information, ingénieries collectives

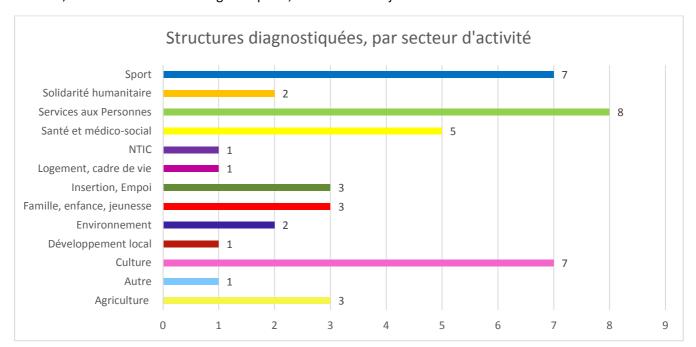
> Visibilité sur internet

Sur le site de la BGE Guadeloupe (<u>www.boutique-de-gestion-guadeloupe.com</u>), une page dédiée au DLA est en ligne permettant d'obtenir des informations sur le dispositif.



	Nombre d	e structures	Pourcentage
	Objectifs	Réalisé	
Diagnostiquées	45	44	97%
 Pré-accompagnement 	40	40	100%
 Post-accompagnement 			
	5	4	80%

En 2016, 44 structures ont été diagnostiquées, soit 97% des objectifs annuels.



Au niveau sectoriel, le schéma est légèrement différent de celui des accueils, les trois premiers secteurs représentés sont :

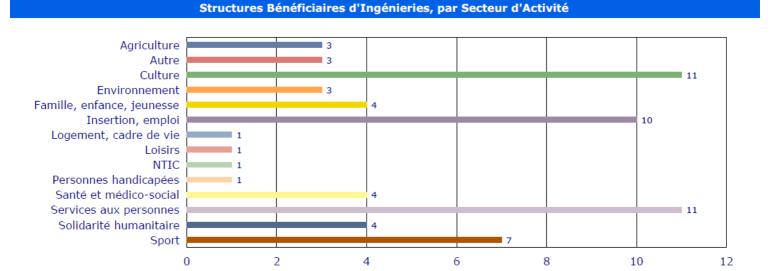
- Services aux Personnes (8)
- Sport (7)
- Culture (7)

IV) Les Ingénieries

> Ingénieries individuelles

Fonds d'ingénierie	Nombre d'ingénieries individuelles		Pourcentage
	Objectifs	Réalisées	
Ingénierie individuelle	40	40	100%

> Répartition des structures bénéficiaires, par secteur d'activité



Les trois premiers secteurs bénéficiaires des ingénieries conventionnées à ce jour sont les secteurs de :

- le services aux personnes (11)
- la culture (11)
- l'insertion / l'emploi (10)

Le comité d'appui

Avant la réalisation de l'accompagnement le passage en comité d'appui est essentiel.

Accroître la visibilité du DLA auprès des associations, mais aussi des collectivités, des élus, et de tous les autres acteurs de l'ESS dans leur diversité passe par la communication mais aussi le travail en réseau et l'implication de ces derniers dans le processus.

Ainsi, nous avons aujourd'hui un comité d'appui dont la composition est la suivante :

- OPCALIA
- Ordre des experts comptables
- CAF
- URSIAE G
- Caisse d'Epargne
- Communauté de communes du Nord Grande-
- terre
- Communauté de communes du sud Basse-Terre
- CAP EXCELLENCE
- CCI des Iles de Guadeloupe

- Ville des Abymes/CUCS
- Ville de Baie-Mahault / CUCS
- Ville de Pointe-à-Pitre / CUCS
- URIOPSS
- DJSCS
- UNIFORMATION
- CITE DES METIERS

6 Comités d'appui ont eu lieu en 2016 selon le calendrier suivant :

- 27/01/2016
- 24/02/2016
- 23/03/2016
- 25/05/2016
- 29/06/2016
- 14/09/2016

> Ingénieries collectives

	OBJECTIFS	Nombre d'actions	Pourcentage
Ingénieries collectives	15	18	120%
Nombre de structures bénéficiaires	45	46	102%

Thématiques	Dates	
ACI : s'adapter aux réformes	5,6 et 7 janvier 2016	
Atelier d'écriture du projet associatif	17 et 18 mai 2016 (session 1) 15 et 16 novembre 2016 (session 2) 30 et 31 mai 2016 (Marie-Galante) (session3)	
Service à la personne	29, 30 juin et 01 juillet 2016	
La gestion des risques professionnels	24 et 25 mai 2016	
Evaluer et valoriser son utilité sociale	18 et 19 octobre 2016	
Gestion et pilotage économique	08,09 et 10 novembre 2016	
Recherche de financement	7,8 et 9 juin 2016 (session1) 21,22 et 23 sept 2016 (Marie-Galante) (session 2)	

Anticipation et gestion des problèmes financiers	27, 28 septembre 2016	
FSE : la demande de subvention	14,15 juin 2016	
FSE : le contrôle de service fait	23,24 juin 2016	
La fonction employeur	4 et 5 octobre 2016	
La responsabilité des dirigeants associatifs	29 et 30 novembre 2016	
La gestion de la paie	22 et 23 novembre 2016	
Comptabilité analytique et initiation à l'analyse financière	14,15 et 16 novembre 2016 5,6 et 7 décembre 2016 (CANBT)	

La nouvelle formule intégrant maintenant des ateliers de petits groupes ou encore des modules plus pratiques et facilement transférables en interne, des ingénieries par secteur d'activité a plu.

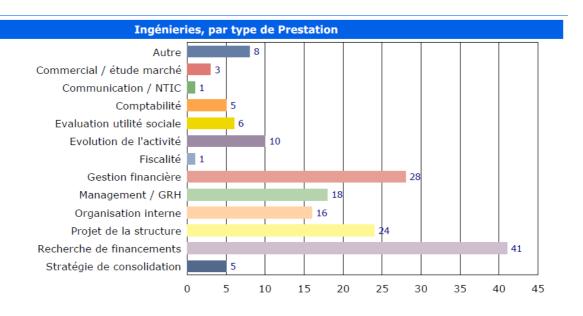
En effet, cette année ont été remis en place des ateliers de 3 à 5 structures sélectionnées pour amorcer l'écriture de projet associatif.

Egalement, un module dédié au secteur du service à la personne, ainsi qu'au secteur de l'IAE ont été proposés.

Le format du cahier des charges a été rafraîchi et le choix des prestataires tient compte du caractère pratique et pragmatique des propositions.

> Thématiques traitées dans le cadre des ingénieries individuelles et collectives

Nous pouvons noter une prépondérance de la thématique « recherche de financements », suivi par la « gestion financière » et le « projet de la structure ».



V) Le Suivi Post Accompagnement

Les structures bénéficiaires d'un suivi post accompagnement correspondent ici à des structures qui ont déjà été accompagnées les années précédentes et qui bénéficient d'un second diagnostic et/ou d'une seconde ingénierie individuelle et/ou collective).

	Objectifs	Réalisés	Pourcentage
Structures bénéficiaires d'un	5	4	80% (diagnostic et/ou
suivi post-accompagnement			ingénierie)

VI) Consolidation Offre de Service Interne et Ingénieries

De façon globale et consolidée, à ce jour les objectifs en termes d'accompagnement (diagnostic et / ou ingénierie) sont quasiment atteints :

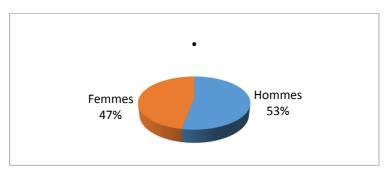
	Objectifs	Réalisés	
Structures accompagnées	85	83	98% (bénéficiaire
			d'un diagnostic
			et/ou ingénierie)
Structures bénéficiaires	5	4	80% (diagnostic
d'un suivi post-			et/ou ingénierie
accompagnement			suivi)

VII) L'emploi dans les structures accompagnées

Pour les 83 structures accompagnées, c'est à dire ayant bénéficié d'un diagnostic et/ou d'une ingénierie individuelle et/ou d'une ingénierie collective :

	Total	CDI	CDD
Effectif total	796	129	667
Emplois aidés	177	5	172

VIII) La place des femmes dans la direction de structures d'utilité sociale



Parmi les structures accompagnées, 53 % des postes de Président d'association ou de Gérant d'entreprise sociale sont occupés par des hommes. La représentation des hommes est en baisse par rapport à 2015 (elle était de 57%)

La représentation des femmes est minoritaire face à celle des hommes, mais l'écart est faible et la situation, bien qu'à améliorer, reste acceptable.

IX/ Mesure d'impact

La Mesure d'Impact 2014-2016 est en cours de finalisation par le cabinet Delta S.I.

Développement territorial

La Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre a souhaité mettre en place un partenariat avec notre structure, dans le cadre de la signature d'une convention. Celle-ci a été signée pour la mise en place de la plateforme de développement économique du Nord Basse-Terre en fin d'année 2016, qui a pour objectif de favoriser et encourager les porteurs de projets à créer leur entreprise, et accompagner les entreprises et associations du territoire dans leurs projets de développement.

Notre partenariat porte donc sur deux axes :

- Encourager la création d'activités sur le territoire
- Dynamiser et professionnaliser le tissu associatif du territoire

Il se caractérisera donc par la mise en place d'actions conjointes :

- Réunions d'informations DLA
- Permanence d'un chargé de mission DLA dans les communes du territoire
- Mise en place d'ateliers thématiques visant à professionnaliser les structures associatives et d'utilité sociale

Partie 4. Emploi/Insertion

► Agir pour l'emploi dans les TPE

Au quatrième trimestre 2016, la DIECCTE notait une augmentation de 1.7% sur un an de l'emploi salarié privé en Guadeloupe. Cette tendance venait confirmer celle observée le trimestre précédent. Ceci a surtout profité à l'offre d'emplois en intérim, tandis que l'emploi des séniors ne s'est guère améliorée. C'est d'ailleurs la seule catégorie à enregistrer une hausse de la demande.

Ainsi, fin 2016, ce sont donc 64 302 demandeurs d'emploi (ABC) qui ont été recensés en Guadeloupe.

Pour faire face à cette problématique du chômage, et parer par ailleurs aux besoins de recrutement des TPE, le Ministère des outres mer a lancé en 2015 une opération innovante dénommée AGIR POUR L'EMPLOI.

Riche de ses savoir-faire et compétences multiples la BGE Guadeloupe Iles du nord considère que c'est une force au service des projets pris en charge, en tendant les passerelles adéquates et en décloisonnant les services : c'est ce qui permet à nos bénéficiaires de mener en parallèle reconversion professionnelle et renforcement des savoirs de base, de coupler recherche d'emploi et recherche d'un complément de revenu par la création d'activité, de manier les spécificités des contrats aidés au sein des associations, d'envisager les questions de Ressources Humaines .

Plus qu'une marque de polyvalence, en nous inscrivant dans le cadre du dispositif AGIR POUR L'EMPLOI, nous donnons une **orientation stratégique** qui s'inscrit en droite ligne des efforts de

mutualisation, rationalisation et concentration, de plus en plus attendus des pilotes, pour un service efficace mais également efficient.

Des enjeux liés à l'emploi et à la professionnalisation :

La BGE Guadeloupe a fait de l'emploi, l'arête dorsale de ses pôles d'activité :

- o sa **recherche** est au cœur du pôle « insertion professionnelle »,
- o sa création au cœur du pôle « entrepreneuriat »,
- o son **évolution** au cœur du pôle « formation », et
- o sa **sauvegarde** au sein du pôle « développement local ».

Les finalités et objectifs opérationnels du dispositif :

Finalités :

- **Professionnaliser** les chefs d'entreprise des TPE au niveau de la fonction Ressources Humaines, leur fournir des outils pratiques capitalisables et réutilisables (mode d'emploi de fiche de poste, organisation d'un entretien de recrutement, guide...).
- Développer et Nourrir un partenariat technique avec des organisations telles la FTPE, la CGPME mais également la chambre régionale d'économie sociale et solidaire sur chaque territoire.

Objectifs opérationnels

- **Déterminer les TPE** en capacité d'embaucher.
- Déclencher et accompagner les premières embauches dans des TPE dans leur responsabilité d'employeur
- Accompagner les stratégies de développement des TPE afin de sécuriser leurs embauches

Le dispositif "Agir pour l'emploi et la création d'activités" a débuté fin Mas 2015 et doit s'achever en 2017 et vise ainsi à accompagner les entreprises / associations dans le recrutement de leur salarié.

Au cours de l'accompagnement proposé aux structures différents points sont abordés comme :

- le lien entre l'embauche et le volume d'activité
- la mesure de l'impact économique du nouveau salarié sur l'activité de la structure
- le coût direct et indirect du recrutement
- la définition des profils de postes
- l'élaboration de la fiche de poste
- les canaux de diffusion des offres d'emploi et leur suivi
- les points de droits relatifs au contrat de travail,
- les formalités liées à l'embauche
- la visite médicale

Ainsi, il s'agit d'offrir aux responsables de TPE des temps d'aide et de conseil dédiés à une partie ou à la totalité des points suivants :

- la définition du poste (description et profil de poste missions, personnalité, délai, rattachements hiérarchiques, possibilités d'évolution, ...)
- la communication interne, externe liée à cette embauche
- l'utilisation des ressources du territoire (CV thèques, recrutement par simulation, ...)
- les étapes du recrutement (planification, épreuves, jury)
- la sélection des candidats
- la qualité des temps d'entretien
- le positionnement du nouveau salarié dans l'entreprise (intégration)

En fait, AGIR POUR L'EMPLOI est un formidable dispositif car il s'inscrit parfaitement dans le développement des TPE et des associations. C'est une offre complémentaire à l'accompagnement des chefs d'entreprise et aux présidents d'associations dans leur recrutement, en matière de Ressources Humaines.

Nous nous sommes rendus compte que les structures attendent de l'accompagnement, au-delà même de nos missions fixées. Il existe un réel besoin en matière d'accompagnement en Ressources Humaines car leurs attentes sont fortes.

Depuis 2015, la BGE GUADELOUPE a informé son réseau professionnel de son existence, de ses objectifs et de ses finalités.

Ainsi, grâce à notre réseau nous avons pu élaborer des correspondances pour communiquer sur le dispositif et c'est ainsi que des réunions d'informations (Le CAFE DE L'EMPLOI) ont pu se tenir dans :

- La Ville de Baie Mahault
- La Communauté d'agglomération du Nord Grande Terre

Nous avons également pu mener des actions de :

- Prospection (exploitation de fichiers internes)
- Phoning
- Tenue de stand (Forum ESS)

Les mêmes actions ont été menées au cours de l'année 2016 notamment :

- Une réunion d'information avec La Communauté d'agglomération CAP EXCELLENCE
- Prospection (exploitation de fichiers internes)
- Phoning
- Tenues de stand (Village de l'insertion Salon autour de l'emploi organisé par CAP EXCELLENCE)

De plus des contacts ont été établis avec

- la Chambre des Métiers
- la Cité des Métiers pour la tenue d'une permanence (en pourparlers pour courant 2017)
- Contact avec la presse (FRANCE ANTILLES) pour la parution d'un article

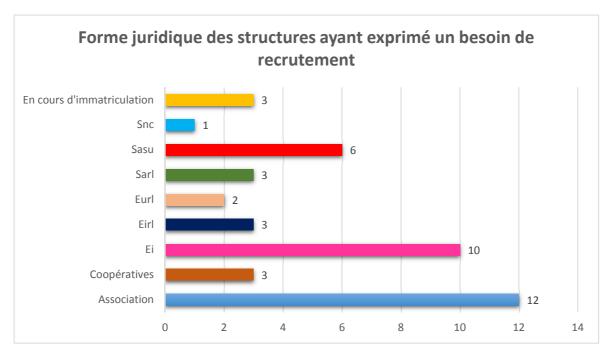
De façon globale, nous avons éprouvé des difficultés à trouver les entreprises

- Qui soient en capacité financière suffisante pour embaucher
- Identifier des entreprises qui répondent aux critères à savoir
 - première embauche,
 - embauche égale ou supérieure à mois,
 - n'ayant pas procéder à une embauche dans les douze derniers mois
 - à jour des cotisations fiscales et sociales

- Qui franchissent le pas (en effet, nombreux sont qui souhaitent embaucher mais peu sont ceux qui concrétisent l'accompagnement par l'embauche effective)

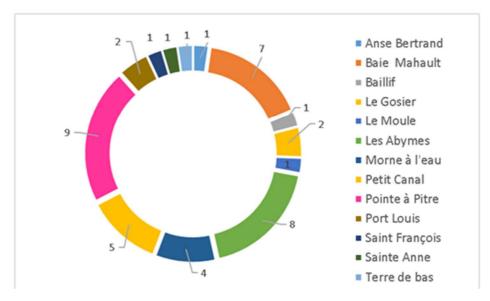
A ce jour, la BGE Guadeloupe lles du Nord dénombre 42 contrats d'engagement signés de structures ayant manifesté leur souhait d'être accompagnés dans leur projet de recrutement.

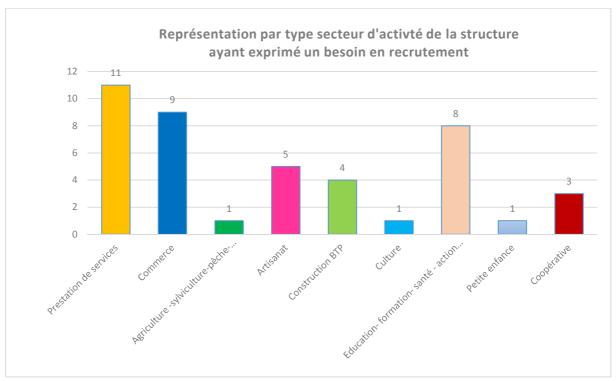
Ce sont des structures de formes juridiques variées, le lieu d'implantation et le secteur d'activité sont illustrés ci-après :



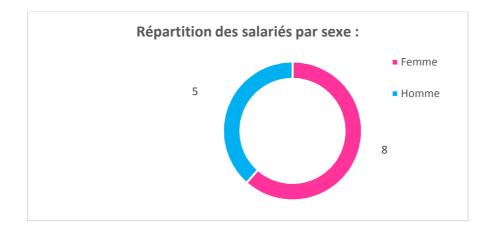
Parmi les 42 accompagnements, tous les accompagnements n'ont malheureusement pas pu aboutir pour divers motifs : problème avec un associé, baisse du chiffre d'affaires, maladie invalidante, peur de franchir le pas, pas de ressources financières suffisantes voire inexistantes. Aussi, soit leur projet de recrutement est mis en abandon, en stand bye ou différé.

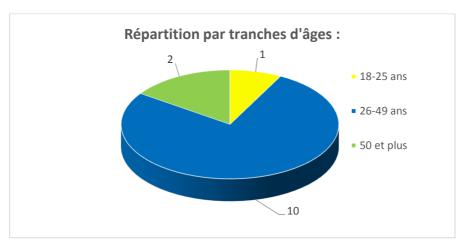
Localisation géographique des structures ayant exprimé un besoin de recrutement

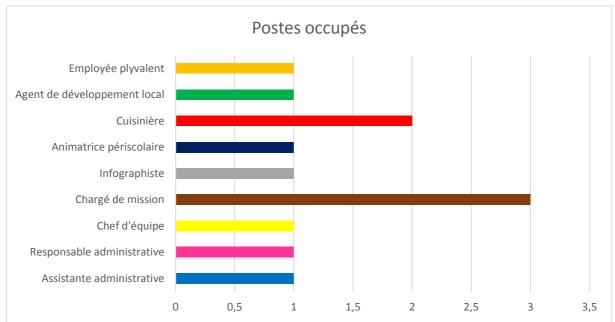


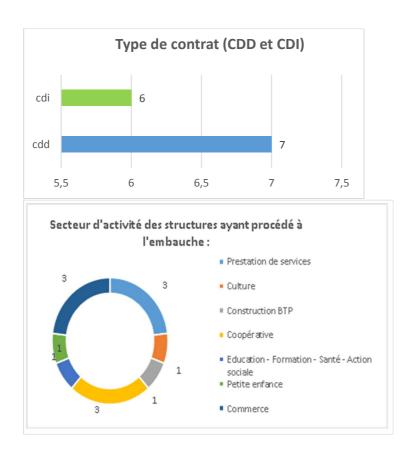


A ce jour, La BGE Guadeloupe comptabilise TREIZ E emplois créés dont le détail se trouve ci-après :









Partie 5. Economie Sociale et Solidaire

Depuis de nombreuses années, la BGE Guadeloupe îles du Nord apporte sa contribution à l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

Hormis la conduite de projets européens par le passé, la coordination du DLA sur notre territoire, nous avons entrepris d'informer le grand public sur le sujet à travers la quinzaine de l'ESS.

La BGE a intégré également différents réseaux œuvrant pour l'ESS tels quel que :

- La Mission d'Accueil et d'Information des Associations (MAIA) composée de structures ayant pour objectifs de développer le secteur de l'ESS (DJCS, CRIB, etc...)
- Le comité de pilotage ESS animé par la préfecture
- ► Quinzaine de l'Economie Sociale et Solidaire, 4ème édition

Fort de son expérience acquise et poursuivant l'objectif d'asseoir l'ESS comme un modèle économique viable en Guadeloupe, la BGE, depuis 4 ans, organise la Quinzaine de l'ESS.

Durant quelques jours, elle réalise des actions afin de promouvoir ce secteurs d'activités pourvoyeurs d'emplois (11,4% des emplois totaux en Guadeloupe relèvent de l'ESS. Source INSEE).

Cette année, la BGE a organisé sa <u>4ème Edition de la Quinzaine d'ESS</u> autour de la thématique « *Engagement et valorisation de l'ESS* ».



Les 3 actions prévues pour 2016 :

- Forum des métiers de l'ESS le Jeudi 16 Novembre
- Jeun'ESS et entrepreneuriat le Jeudi 24 Novembre
- EDUC'TOUR ESS le Jeudi 1^{er} Décembre

Suite à des soucis techniques et organisationnels (grève des agents pôle emploi), le forum des métiers de l'ESS a été **reporté** à 2017.

JEUN'ESS ET ENTREPRENEURIAT



Jeu **« je découvre ».** Programme qui bénéficie de l'agrément du Ministère de l'Education Nationale

Dans le cadre de la **semaine école-entreprise 2016** (Du 21 au 25 Novembre), la BGE Guadeloupe et îles du Nord a décidé de sensibiliser des collégiens à la thématique de l'entrepreneuriat et de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS). Pour ce faire, le support utilisé a été une plateforme ludique développée par le réseau BGE national : le jeu **« Je découvre ».**

L'objectif était alors de sensibiliser à l'ESS les jeunes (classes de 3^{ième}) à travers une vidéo (visible <u>ici</u>) puis de leurs fournir l'ensemble des éléments nécessaire à la création d'entreprises en faisant le lien avec l'ESS.

Afin de réaliser cette action, un contact a été pris avec le rectorat afin de présenter l'action et cibler des établissements. **Monsieur KANCEL** (chargé de mission du Recteur sur le partenariat entreprises) a donc été rencontré à plusieurs reprises pour mettre en œuvre cette action.



Ayant pris les collèges comme cible, nous nous sommes rapprochés du conseil départemental pour les associer à cette manifestation. La collectivité a décidé d'accompagner la BGE en offrant des goodies (T-shirt, casquettes et porte-clés) aux collégiens et en mobilisant une élue : Madame Justine Bénin.

La date retenue fut <u>le Jeudi 24 Novembre</u> et les établissements choisis furent : le collège de Gourdeliane (Baie Mahault) et le collège de Saint-John Perse (Abymes.

Participation des collégiens de Saint-John Perse



Madame la Principale du collège de Saint-John Perse nous a donc accueilli avec son équipe pédagogique au sein du CDI.

Ce fut la classe de 3^{ième} 306 qui fut mobilisée par **Madame NESTY** (principale) pour cette manifestation. Ils étaient au **nombre de 28.**

Pour cette matinée, Monsieur le Président de la BGE, un représentant du

rectorat (Marius KANCEL) ainsi que Madame la conseillère départementale Justine Bénin étaient présents aux côtés des élèves.

A la fin de la matinée, afin de récompenser leur participation, l'équipe de la BGE a remis des goodies aux élèves. Il est à souligner le grand intérêt des collégiens aux thématiques de l'ESS Grace Control of the control of the

(notamment à travers leurs témoignages sur leur perception de ce secteur) et de l'entrepreneuriat.



Dans l'après-midi ce fut le tour du collège de Gourdeliane de nous accueillir pour cette action. **Madame BOREL**, la principale, a mobilisé plusieurs élèves de 3ième afin de constituer un **groupe de 25 enfants.**

L'action s'est déroulée dans une salle de permanence avec la présence d'une assistance pédagogique. Comme le matin à Saint-John Perse, il est également à souligner la bonne participation de ces élèves sur les différentes thématiques développées.

Les collégiens de Gourdeliane







Les collégiens de Gourdeliane en fin de journée avec les T-shirts et casquettes de la BGE

Développement de l'Economie Sociale et Solidaire

En 2014, le ministère du Travail et la Caisse des Dépôts ont signé une convention pluriannuelle 2014-2017, dite « Agir pour l'emploi et la création d'activités ».

Le ministère des outre-mer et la Caisse des dépôts ont souhaité amplifier cette convention par un protocole spécifique aux territoires ultramarins, s'engageant à mettre en œuvre deux mesures importantes :

- Plan pour la croissance et l'emploi en outre-mer
- Plan de soutien et de développement de l'ESS en outre-mer.

Cette mission portait sur la mise en place de deux actions principales :

- La création d'un portail numérique dédié à l'ESS en Guadeloupe
- Le développement d'outils favorisant le changement d'échelle

Durant l'année 2016, nous nous sommes attelés à la création d'un portail numérique dédié à l'ESS en Guadeloupe. Un comité de pilotage animé par la préfecture et la Caisse des dépôts a coordonné ces travaux



L'esprit général de ce portail est d'informer un plus grand nombre sur l'Economie Sociale et Solidaire en Guadeloupe, et par ailleurs sur les démarches à entreprendre pour d'une part créer dans le secteur, et d'autre part embaucher.

Parallèlement, nous avons mené une réflexion sur le développement d'outils favorisant le changement d'échelle préconisé par la loi sur l'Economie Sociale et Solidaire de juillet 2014. Nos travaux ont porté sur trois axes :

- Le recueil et la compilation de données quantitatives et qualitatives du secteur
- La construction des bases d'un observatoire de l'ESS en Guadeloupe
- La réalisation d'un guide du changement d'échelle des structures de l'ESS

Partie 6. Communication

► Concours TALENTS de la création et TALENTS DES CITES – 14ème édition







En 2016, le concours Talents de la création d'entreprise ouvre 12 catégories :

- Innovation Technique et Technologique
- Artisanat
- Commerce
- Dynamiques rurales
- Economie sociale
- Services
- Jeune pousse
- Transmission
- Développement
- Prix de l'encouragement
- Prix de l'audace
- Prix du financement participatif
- Prix de l'Excellence Femm' Région Guadeloupe

Et le concours talents des cités ouvre 2 catégories :

- Création
- Emergence

Des entreprises et des institutions s'engagent dans l'aide à la création d'entreprises et soutiennent le concours Talents.

Nous construisons Talents avec nos partenaires depuis 2003, partenariat qui s'enrichit chaque année :

- Conseil Régional
- Conseil Général
- Caisse des Dépôts et Consignations
- Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de la Guadeloupe (DIECCTE)
- Chambre d'Agriculture de la Guadeloupe
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Guadeloupe
- Chambre de Commerce et d'Industrie des Iles de Guadeloupe
- Mission Locale de Guadeloupe
- Municipalité des Abymes
- Cité des Métiers
- Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Egalité (DRDFE)
- Cabinets labellisés NACRE
- Cap Excellence

Ils sont engagés dans la création d'entreprises et partagent notre éthique. Leurs soutiens financiers et logistiques dynamisent et pérennisent le concours depuis 2003.

Les lauréats

Lauréat régional – Artisanat : DORVILMA Philippe CASTIA FLEURS
 Activité : Création de compositions florales / Décoration florale /Vente de plantes / Décoration évènementielle

Lauréat régional – Services : LANCIEN Jonathan EKh2oCLIEAN
 Activité : Nettoyage industriel de surfaces photovoltaiques

Lauréat régional – Services : JACKSON Moïse SOJITAL
 Activité : Transformation agro-alimentaire

Lauréat régional – Jeune Pousse : PACAVE Claude APPLIK BOIS
 Activité : Menuiserie / Charpente

Lauréat régional – Commerce : DENYS Dario GWADA NUTRITION BODY
 Activité : Vente de compléments alimentaires et d'équipements sportifs

Lauréat régional – Développement : CHANLOT Johann SMART PLAY
 Activité : Affichage sur bus en Guadeloupe/Martinique et Guyane Française

Lauréat TALENTS DES CITES régional : Création : BELFORT Nicolas B. PUBLISHING
 Activité : Dématérialisation de prospectus et catalogues publicitaires

Lauréat régional Emergence : CHALUS Cédric LES JARDINS DE DARRAS
 Activité : Commerce de fruits et légumes

Semaine des TPE

LES TPE, UNE SOLUTION POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI.

En 2016, le réseau des BGE a entrepris une démarche de communication innovante en mettant en place la semaine des TPE.

« S'intéresser aux TPE c'est se pencher sur les acteurs incontournables du développement économique des territoires. C'est regarder de plus près des entreprises ancrées sur leur territoire, non délocalisables, et pionnières de l'économie circulaire. C'est considérer plus amplement leur potentiel en termes de création d'emplois et de richesses. C'est aussi découvrir des entreprises innovantes, engagées et prometteuses.

Avec les réseaux de financement des entreprises, nous avons interpellé les candidats aux élections régionales pour leur proposer de miser plus fortement sur ces 3 millions d'unités. Nous leur avons proposé un pacte pour que conjointement nous optimisions l'impact des TPE sur le dynamisme économique, la compétitivité et la création d'emplois dans leurs territoires.

Les TPE ont besoin de politiques fortes de soutien à l'entrepreneuriat dans leur région. Elles ont besoin d'être intégrées dans les réflexions de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences territoriales. Elles ont besoin d'être connectées aux autres acteurs locaux et constituer ainsi de véritables communautés entrepreneuriales.

Pour mieux faire connaître les TPE sur leur territoire, BGE lance la première semaine des TPE. Du 29 mars au 1er avril, partout en France, des entrepreneurs accompagnés par BGE ouvriront leurs portes et s'exprimeront sur leur parcours, leurs ambitions et leurs besoins ».

JEAN-LUC VERGNE, PRÉSIDENT DE BGE

Tel était le message porté par notre président de réseau.

Cette opération de communication nationale s'est déroulée sur notre territoire les 13 et 14 avril, et s'est traduite par la mise en place de deux actions phares :

- Une journée portes ouvertes
- Un networking sur la thématique : « travailler en réseau, un atout majeur pour son développement »

La communication sur nos actions c'est également la participation à différents salons et forums organisés par les territoires ou partenaires.

Durant l'année, nos collaborateurs ont porté haut nos couleurs à de nombreuses reprises, que ce soit à Petit-Canal, à Bouillante, au Gosier, aux rencontres territoriales de Cap Excellence, au mois de l'ESS avec la MGEN, ou encore à Pointe-Noire.

En conclusion,

Nous avons vécu une nouvelle année très riche en activités, mais marquée par l'arrivée à échéance de nombreux marchés, tels ceux du Pôle Emploi, de l'AGEFIPH, du DLA départemental et DLA régional, et du transfert de la compétence Développement économique à la Région Guadeloupe.

Notre écosystème même s'en trouve bouleversé, et nous oblige à la réflexion vers un autre modèle économique.

Ce à quoi nous nous sommes attachés tout au long de l'année, et qui nous a permis de décrocher de nouveaux marchés qui seront mis en œuvre en 2017.

La réflexion est également menée par notre réseau national en vue d'un changement de modèle économique.